



Le 3.ND - Rentrée 2020/2021 Protocole de reprise des activités

Contexte

Le décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 (version consolidée du 31 août 2020) prescrit les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19. Son article 35 autorise l'ouverture au public des établissements d'enseignement artistique. Ces mesures pourraient être le cas échéant modifiées au regard de l'évolution de l'épidémie.

Préalable

Les parents d'élèves mineurs et les adhérents majeurs, s'engagent à ne pas mettre leurs enfants ou à ne pas se présenter au 3.ND en cas de fièvre (38 °C ou plus), en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 ou de test positif au SARSCov2 (pour eux ou pour un membre de leur foyer). Ils en informent Le 3.ND.

Les personnels et professeurs doivent s'appliquer les mêmes règles.

L'accès des accompagnants aux cours doit être limité au strict nécessaire.

Consignes générales

Désinfection obligatoire des mains à l'entrée du 3.ND (mise à disposition du gel hydro alcoolique par le 3.ND).

- Un sens circulatoire a été mis en place au 3.ND pour favoriser la distanciation physique : l'entrée dans le Centre des adhérents se fait par la porte habituelle, la sortie se fait derrière la machine à café.
- Port du masque obligatoire pour les professeurs et les adhérents de 11 ans et plus, dans tous les espaces communs.

Consignes dans les espaces communs

Les élèves devront respecter strictement les horaires de cours afin d'éviter les regroupements à l'entrée et à la sortie des cours. **L'entrée dans la salle de cours n'est pas autorisée tant que le cours précédent n'est pas sorti de cette salle.**

Un seul accompagnant par élève mineur est autorisé, lorsque cela est vraiment nécessaire. Il est demandé aux accompagnants de ne pas rester, dans la limite du possible, au sein du bâtiment. Les halls d'accueil sont réservés aux adhérents devant attendre sur site entre 2 cours.

Les personnes présentes dans l'établissement doivent respecter une distanciation physique d'au moins un mètre et éviter tout regroupement. En particulier, les adhérents ne doivent pas rester dans le Centre après la fin de leur activité et doivent s'interdire de discuter dans les couloirs ou dans le hall.

Consignes pour les activités pédagogiques et pour le matériel:

Les effectifs des cours ont été adaptés aux tailles de salles pour respecter les recommandations sanitaires. Les espaces et activités sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les participants (élèves et enseignants).

Les vestiaires étant un espace exigü, le port du masque et la distanciation y sont obligatoires ; les adhérents doivent arriver au cours en tenue et garder leurs affaires dans un sac pendant le cours.

- Cours individuels : port du masque obligatoire pour les élèves de 11 ans et plus, durant le cours individuel d'instrument, à l'exception des instruments à vent.
- Cours collectifs : le port du masque est obligatoire dans les parties communes jusqu'à votre tapis. Lors de la pratique des activités dites "sportives ou artistiques", le port du masque n'est pas obligatoire afin que la respiration ne soit pas entravée. Les élèves devront respecter les consignes de distanciation
- Théâtre, Chant lyrique et Teen Voice : le port d'une visière est encouragé pour ces activités (non fourni par le 3.ND). et les élèves devront en tout état de cause respecter une distanciation d'au moins 1m50 (Directive du ministère de la culture) ; les enseignants de ces activités seront quant à eux protégés par une visière transparente pare-postillons.
- Les équipements spécifiques (barres de danse, ballons de pilates, etc.) et les instruments partagés (pianos...) font l'objet d'un nettoyage/désinfection avec un produit adapté à chaque utilisation sous la responsabilité de l'enseignant présent.

Pour toutes les activités et dans la mesure du possible, il est recommandé d'apporter son matériel propre (tapis, instruments, stylos ; crayons à papier).

Locaux

- Les locaux sont nettoyés et désinfectés quotidiennement. Les points de contact des salles (poignées de portes, poignées de réglage des tabourets entre autre) sont sous la responsabilité des enseignants qui utilisent ces salles. Nous vous recommandons d'éviter au maximum l'utilisation des sanitaires. Du gel est à disposition à l'entrée des toilettes et il doit impérativement être utilisé avant l'accès aux toilettes.
- Une aération des locaux, lorsque c'est possible, sera effectuée par les enseignants toutes les 3h. Pour les pièces sans fenêtres, la ventilation mécanique est en état de marche et la vérification annuelle est à jour.

En cas de doute : Restez chez vous, évitez les sorties et les contacts avec les personnes fragiles et n'hésitez pas à contacter le médecin si besoin. Votre santé reste notre priorité. Bonne reprise à tous !